

**BULLETIN D'ADHÉSION SAM-OLR CGT
MUSICIEN.NE RETRAITÉ.E**

Je soussigné.e,

NOM : PRÉNOM :

Né.e le : à :

Adresse :

.....

Portable : Téléphone fixe :

Courriel :

Instrument(s) :

Groupe(s), Formation(s) :

Ecole ou association :

.....

Demande mon adhésion au Syndicat des Artistes Musiciens-Occitanie Languedoc-Roussillon (SAM-OLR CGT). Je m'engage à me conformer aux statuts du syndicat et à la législation en vigueur dans la profession.

RÈGLEMENT DE LA COTISATION

La règle traditionnelle au sein de la CGT fixe le montant de la cotisation annuelle à 1% du revenu net (= salaire net + indemnités Assedic) de l'adhérent.e.

La cotisation est prélevée automatiquement à date fixe.

En cas d'adhésion en cours d'année, la cotisation due est calculée au prorata mensuel.

Vous avez 2 options (cochez celle de votre choix).

Option 1 : je choisis de cotiser au 1%.

Mon revenu annuel est de :€.

Option 2 : je choisis la cotisation minimum qui s'élève à 36 €.

Fréquence du prélèvement : annuelle

Fait à : le :

Signature :

Renvoyer cette demande d'adhésion ou la remettre en mains propres à

Ludovic NICOT, trésorier du syndicat, accompagnée d'un RIB.

Vous recevrez ensuite un formulaire d'autorisation de prélèvement, que vous devrez signer et renvoyer, afin de terminer la procédure d'adhésion.

Ludovic NICOT

Syndicat SAM-OLR CGT

Opéra Orchestre National de Montpellier

Le Corum CS 89024

34 967 MONTPELLIER CEDEX 2

Le site du SAM-OLR CGT : sam-olr.fr